

Comité Technique Local du 20 janvier 2015 Boycotté par la directrice !



Une délégation d'agents a souhaité participer au CTL, Madame Py a profité du fait de leur présence pour refuser que le CTL siège.

Les 3 Organisations Syndicales présentes (CGT, Fo et Solidaires) ont exigé la lecture de leur déclaration liminaire. Nous avons demandé que celles-ci soient transmises à la Direction Générale des Finances Publiques mais mme Py a refusé.

Aucune réponse de sa part n'a été faite sur les questions soulevées par les OS. Une fois de plus elle affiche un mépris inacceptable du dialogue social !

A notre question concernant les poursuites judiciaires de l'incendie criminel de Morlaix, mme Py nous indique ne pas souhaiter répondre à cette interrogation légitime que se pose non seulement les agents mais aussi les citoyens. Puis nous indique ne pas être procureur de la République et ne pas détenir d'information.

Vos représentants en CTL :

Christian Farges-SIE Quimper
Pascale Guyomard-Paerie Départementale
Sandrine Allain-Trésorerie Fouesnant

Contactez la CGT

Courriel : <mailto:cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr>

Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

N'hésitez pas à nous contacter